



**PRÉVENIR LA CYBERVIOLENCE SEXUELLE PAR DES ACTIONS
INTÉGRÉES FAVORISANT UNE ÉDUCATION POSITIVE, LE
DÉVELOPPEMENT D'UNE PENSÉE CRITIQUE CHEZ LES JEUNES ET LE
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ADULTES QUI LES ENTOURENT**

Mémoire présenté à :

**La Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux
sociaux sur la santé et le développement des jeunes**

Septembre 2024

Rédigé par :

Myriam Le Blanc Élie, M.A., sexologue, responsable de la prévention, Marie-Vincent

Laurie Fossat, coordonnatrice à la direction générale, Marie-Vincent

Stéphanie Gareau, directrice générale, Marie-Vincent

Geneviève Poulin, directrice de la prévention et de la formation, Marie-Vincent



Table des matières

A. Introduction.....	3
B. Une expertise en violence sexuelle depuis deux décennies.....	3
1. En traitement du trauma.....	3
2. ... et en prévention de la violence sexuelle.....	4
3. Survol de nos programmes spécialisés de prévention.....	4
B. Nos constats et nos approches.....	5
1. Les écrans et les jeunes.....	5
2. Les plateformes numériques.....	9
3. L'exposition au contenu en ligne.....	12
C. Conclusion.....	12
D. Liste des recommandations.....	13



A. Introduction

Notre équipe de près de 100 personnes travaille chaque jour à bâtir une communauté protégeante et à assurer un leadership rassembleur au Québec dans la lutte contre la violence faite aux enfants et aux adolescent·e·s, appuyé·e·s par la Chaire de recherche Marie-Vincent sur les agressions sexuelles envers les enfants et de nombreux et précieux partenaires avec qui nous travaillons en complémentarité et en concertation.

Les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes préoccupent grandement Marie-Vincent, tout particulièrement en ce qui a trait à la cyberviolence sexuelle. Depuis près de 10 ans, nous analysons les besoins du terrain, mettons en œuvre et évaluons de nombreux projets dans l'espoir de bâtir un monde sans violence. Il ne serait pas possible de résumer l'ensemble de nos réflexions à travers ce mémoire ou via notre témoignage, mais nous tenions à nous prononcer sur des approches et à formuler des recommandations en lien avec notre expertise en violence sexuelle, tout particulièrement en ce qui concerne les adolescent·e·s.

B. Une expertise en violence sexuelle depuis deux décennies

1. En traitement du trauma...

Marie-Vincent est un centre d'appui aux enfants et à la jeunesse (CAEJ) qui **offre des services intégrés aux jeunes victimes de violence sexuelle depuis 2005**. Nous soutenons les enfants et adolescent·e·s victimes de violence sexuelle en leur offrant, sous un même toit et en collaboration avec nos partenaires, les services dont elles et ils ont besoin. Cela inclut des espaces spécialement conçus pour offrir du soutien psychosocial et psychothérapeutique, pour procéder à des entrevues d'investigation policière et effectuer des consultations médicales. Nous créons un environnement sécuritaire et accueillant, minimisant les traumatismes secondaires et favorisant une coordination efficace des interventions dans le meilleur intérêt des jeunes.

En 2023-2024, 426 jeunes ont reçu du soutien psychosocial et/ou psychothérapeutique et 227 parents ont eu accès à nos services d'intervention immédiate - qui les soutiennent à la suite d'un dévoilement - dans l'un de nos deux centres à Montréal et en Montérégie (Châteauguay). Cette même année, 401 nouvelles demandes de soutien ont été reçues de ces deux régions, mais aussi de Laval, Lanaudière et des Laurentides. Les délais d'attente pour que les jeunes victimes de violence sexuelle puissent recevoir des services à Marie-Vincent sont passés de plus de 24 mois en 2020 à une attente moyenne de 10 mois au 31 juillet 2024, des résultats fort encourageants après des années de travail et de persévérance de notre équipe dévouée.



2. ... et en prévention de la violence sexuelle

Au coeur de notre mission se trouve également notre engagement à **prévenir la violence** pour, ultimement, contribuer à bâtir un monde sans violence sexuelle envers les jeunes. Conséquemment, les initiatives de Marie-Vincent s'appuient sur deux principes fondamentaux, soit une **éducation à la sexualité saine et la promotion des relations égalitaires**, tout au long du développement des jeunes, avec des contenus et un vocabulaire adaptés. En misant sur ces deux grandes assises, nous consolidons les connaissances et compétences clés des jeunes, en facilitant leur compréhension, en suscitant une introspection et en encourageant une réflexion critique de manière à mieux prévenir la violence sexuelle.

Ce rôle-clé de prévention cible les enfants, les adolescent·e·s, les parents et la population générale, mais rejoint surtout les professionnel·le·s oeuvrant auprès des jeunes dans toutes les régions du Québec. **En 2023-2024, plus de 6 200 d'entre elles-eux ont participé à nos formations, sans oublier les 565 appels reçus à notre ligne de services-conseils** pour obtenir du soutien ou des informations. Les professionnel·le·s qui en bénéficient témoignent annuellement de leur satisfaction à l'égard de nos formations et de l'impact que celles-ci ont eu dans leur pratique au quotidien¹.

3. Survol de nos programmes spécialisés de prévention

Pour les enfants

Le premier programme de prévention mis en place à Marie-Vincent, **Lanterne**, vise à prévenir la violence sexuelle par l'éducation à la sexualité et la promotion des relations égalitaires auprès des enfants de 0-5 ans. Il fait actuellement l'objet de deux adaptations qui viennent enrichir notre offre de prévention, l'une destinée aux enfants de 4 à 12 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou se situant sur le spectre de l'autisme, nommée **Voies**, et l'autre, **Boussole**, pour les enfants de 6 à 12 ans fréquentant des organismes de loisir.

Pour les adolescent·e·s

Spécifiquement pour les adolescent·e·s, nous développons et implantons des projets de prévention de la violence et de la cyberviolence sexuelle qui ont pour objectif de renforcer les capacités des jeunes et des personnes qui gravitent autour d'eux. Ils prennent la forme

¹ L'évaluation du programme de formations financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (Sogémap, mars 2024) démontre une appréciation générale de nos formations régulières et spécialisées de 9/10 et 81,2 % des participant·e·s ont indiqué que leur participation a eu un impact sur leurs activités professionnelles (100 % dans le cas de nos formations spécialisées).



de multiples outils (jeux, guides, capsules vidéos) et formations permettant aux professionnel·le·s d'optimiser leurs interventions auprès des adolescent·e·s :

- **Zones sensibles** : [un jeu web](#) destiné aux ados du secondaire qui aborde des sujets liés à la sexualité comme les premières expériences sexuelles, le consentement et l'exploitation sexuelle. Il permet d'expérimenter l'impact de leurs propres décisions dans un contexte sécuritaire. [Un guide d'accompagnement](#) ainsi qu'une formation ont été développés afin que le personnel scolaire puisse se sentir outillé pour l'animer.
- **Pile ou face**, un projet de prévention de l'exploitation sexuelle destiné aux jeunes à risque et aux intervenant·e·s des milieux que ces jeunes fréquentent.
- Diffusion et formation à l'utilisation d'une **trousse d'intervention en exploitation sexuelle** contenant une trentaine d'outils adaptés aux étapes du cycle d'exploitation sexuelle à utiliser avec les jeunes.
- Un tout nouveau projet de **prévention de la violence sexuelle et de la cyberviolence sexuelle auprès des jeunes sportifs (13-17 ans)** dont la phase d'analyse des besoins vient de se terminer.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux de la Commission, il nous apparaît essentiel de mettre l'accent sur l'**approche de prévention par les pairs (APP) contre la cyberviolence sexuelle**. Il s'agit du premier programme de prévention destiné aux adolescent·e·s développé par Marie-Vincent en 2019. Il sollicite directement les jeunes dans les processus qui les concernent et représente une méthode innovante et efficace pour lutter contre la cyberviolence sexuelle, en favorisant la création d'un environnement scolaire plus sûr et des jeunes plus conscients des dangers du numérique.

Les jeunes sont accompagnés dans l'animation d'ateliers de sensibilisation auprès de leurs pairs afin de sensibiliser les élèves du dernier cycle du primaire et du premier cycle du secondaire aux dangers de la cyberviolence sexuelle et aux moyens de s'en protéger. Ce programme permet d'échanger avec des jeunes au vécu similaire dans un climat d'ouverture et d'égalité, de renforcer leur pouvoir d'agir, de les sensibiliser et de les amener à développer une réflexion critique face à la cyberviolence sexuelle.

B. Nos constats et nos approches

1. Les écrans et les jeunes

Marie-Vincent s'intéresse à la question de l'omniprésence des écrans dans la vie des jeunes depuis la création de son volet de prévention de la cyberviolence sexuelle chez les



adolescent·e·s. En œuvrant directement auprès des jeunes de plusieurs écoles secondaires², **l'utilisation des technologies et applications de communication est vite apparue comme indissociable de la vie des jeunes**, un espace supplémentaire, mais ô combien important de socialisation par rapport aux générations précédentes. Les jeunes nous ont partagé avec beaucoup de générosité et de candeur les avantages qu'elles et ils percevaient à utiliser ces technologies pour se divertir et entretenir des liens avec les autres. Pour la majorité des jeunes rencontrés, **l'utilisation des écrans est facilitatrice** puisqu'elle permet de trouver ses semblables, que ce soit au niveau des centres d'intérêts ou des communautés d'appartenance. Pour les jeunes issus de différentes communautés culturelles, ceux et celles neurodivergent·e·s ou encore les jeunes appartenant à la diversité sexuelle et de genre, ces technologies sont souvent **la façon la plus facile et la plus accessible pour échanger avec des pairs et partager leur vécu**. Rappelons aussi que pour les adolescent·e·s, les besoins de validation et d'appartenance sont centraux dans leur développement.

Si les jeunes nous ont partagé ces avantages, elles et ils nous ont aussi partagé plusieurs désavantages associés à leur présence en ligne comme la **réception d'images intimes non sollicitées, de messages injurieux ou indécents**. Toutefois, elles et ils étaient unanimes à l'effet que les avantages surpassent grandement les inconvénients et que ces derniers faisaient parties **des aspects à « endurer » pour pouvoir exister en ligne**. Cet élément est déjà préoccupant puisqu'il démontre une certaine **banalisation** de la part des jeunes quant à la cyberviolence sexuelle et leur propre victimisation.

Un sondage réalisé en 2020 auprès d'environ 300 parents d'adolescent·e·s en lien avec la présence des technologies dans la vie des jeunes a fait ressortir que le visionnement de vidéos sur des plateformes comme Youtube et Twitch, les jeux vidéo et les réseaux sociaux étaient les principales activités de leur ado en ligne. Questionnés par rapport à la présence de règles à la maison pour encadrer l'utilisation des technologies, **seulement le quart des parents ont affirmé limiter le temps d'utilisation et seulement 1 parent sur 10 a affirmé avoir accès ou regarder ce que leur ado faisait en ligne**. Plus de la moitié des parents interrogés ont également rapporté vivre des difficultés en lien avec l'application des règles dans leur famille. Limiter le temps d'utilisation et diversifier les activités des jeunes s'avérait aussi un défi pour ces parents. Malgré la présence de règles, plusieurs ont rapporté que leur adolescent·e

² Pendant les trois premières années du développement du volet de prévention de la cyberviolence sexuelle, nous étions présent·e·s à raison d'une journée par semaine dans 5 écoles secondaires du Grand Montréal. Des comités de prévention par et pour les jeunes ont été créés dans chacune de ces écoles et des rencontres hebdomadaires ont eu lieu avec ces groupes. Des sondages et des groupes de discussion ont également été réalisés dans les écoles afin de mieux connaître les besoins des jeunes en matière de prévention. Près d'une centaine de jeunes ont participé aux comités de sensibilisation ou aux groupes de discussion et plus de 800 jeunes ont participé au sondage.



avait souvent tendance à ne pas les respecter et à tenter de les contourner à travers des négociations soutenues et de la résistance, occasionnant ainsi de nombreux conflits.³

« Arriver à limiter leur temps d'écran par jour, c'est vraiment très difficile, c'est toujours une bataille et c'est épuisant! » - Mère d'un garçon de 15 ans

« Des fois, elles attendent que je dorme profondément pour utiliser leur cellulaire. Donc des fois je dois me lever plusieurs fois pendant la nuit pour voir. » - Mère de plusieurs filles de 12 à 17 ans

« Il se cache pour y aller. On le prend souvent, donc cela occasionne des chicanes. » - Père d'un garçon 14 ans

« Je crois qu'elle a ouvert un autre compte Facebook en cachette pour avoir du contenu en secret et je dois constamment intervenir car elle accepte des invitations d'inconnus (ex. : un gars en France) et elle s'est récemment fait un chum par Facebook qu'elle n'a jamais rencontré et qui habite à 2h de chez nous... » - Mère d'une fille de 16 ans

Comme le principal défi des parents touche à la gestion du temps d'utilisation chez leurs ados, les données partagées dans le document de consultation à l'effet que l'impact des écrans sur la santé mentale se manifeste lors d'une utilisation de plus de 5 heures par jour sont hautement préoccupantes.⁴ Même si plusieurs d'entre eux nous ont partagé leur difficulté à encadrer efficacement l'utilisation des technologies chez leurs ados, **nous sommes persuadées que les parents doivent persister et ne pas baisser les bras** et ce même jusqu'à la fin de l'adolescence⁵. **En étant eux-mêmes des modèles** par rapport à l'utilisation des écrans et en maintenant le dialogue avec leur enfant, les parents ont le pouvoir d'influencer positivement les comportements de leur ado. Pour être en mesure d'avoir des discussions ouvertes et nuancées avec leur jeune, **les parents doivent toutefois mieux connaître les différentes technologies en se renseignant et en s'outillant à l'aide des nombreuses ressources existantes et/ou auprès d'organismes spécialisés.**

³ Les données recueillies dans le cadre de nos projets de prévention n'ont jamais fait l'objet de publications scientifiques. Il s'agit de données internes qui servent à orienter la création d'outils de prévention et de sensibilisation qui répondent le mieux possible aux besoins de nos différents publics.

⁴ Jean-François Biron et autres, *L'utilisation des écrans et le bien-être des adolescents un an après la pandémie de COVID-19*, Montréal, Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2024, Principaux constats.

⁵ L'analyse des résultats obtenus dans le sondage réalisé auprès des parents a permis de constater une corrélation entre la présence et le nombre de règles à la maison et l'âge de leurs adolescent·e·s. Ainsi, plus les jeunes sont âgés, moins ils ont de règles à la maison.



Les différentes informations disponibles guident notamment les parents dans l'instauration d'un cadre qui leur convient, à faire des choix éclairés par rapport aux applications et plateformes permises, au temps de connexion et de déconnexion et au code de conduite attendu en ligne.

À Marie-Vincent, nous proposons une série d'articles, des capsules vidéos et des pistes de discussion, spécifiquement pour les parents afin de faciliter les échanges avec leur jeune sur la cyberviolence et les technologies et **renforcer ainsi leurs capacités à se positionner comme un adulte de confiance** auprès de leur jeune, malgré la distance qui s'installe parfois à l'adolescence.

Ce qui nous préoccupe le plus à Marie-Vincent, c'est l'association du temps passé en ligne par nos jeunes avec les expériences négatives qu'elles et ils peuvent malheureusement y vivre. Dans deux des collectes de données que nous avons réalisées en lien avec les technologies et la cyberviolence, le temps passé en ligne était associé avec une plus haute fréquence d'expériences négatives. Dans notre collecte réalisée auprès des ados directement, **nous observons une corrélation entre le temps d'utilisation du téléphone chaque jour et la cyberintimidation, où plus le temps d'utilisation du téléphone chaque jour est élevé, plus les expériences de cyberintimidation le sont aussi**⁶.

Également dans le sondage réalisé auprès des parents, nous avons observé une association similaire où **plus le nombre d'heures passées en ligne est important chez l'ado, plus il est susceptible d'avoir rapporté à son parent avoir vécu des expériences de cyberviolence**. Il apparaît donc important que des **efforts concertés soient déployés pour limiter le temps d'écran des jeunes et pour outiller les adultes qui les entourent** à encadrer adéquatement le tout.

Ce ne sont pas uniquement les parents qui peuvent avoir une influence positive sur les jeunes en lien avec leur utilisation des écrans. En effet, **les milieux scolaires, et plus spécifiquement les enseignants et les professionnels**, mettent en place différentes stratégies en ce sens. La participation à des formations comme celles offertes à Marie-Vincent permet de renforcer les capacités de tout le personnel scolaire à la prévention de la cyberviolence sexuelle et aux interventions requises suite à un dévoilement.

⁶ Une collecte de données a été réalisée auprès d'environ 900 jeunes de 5 écoles secondaires du Grand Montréal entre 2017 et 2019. Plusieurs des données colligées sont présentées dans [Fondation Marie-Vincent \(2021\), Guide de formation, Prévenir la cyberviolence sexuelle auprès des jeunes avec une approche de prévention par les pairs \(APP\), Montréal, 102 pages.](#)



La collaboration avec différents organismes afin de proposer davantage d'activités de prévention destinées aux jeunes est également une stratégie qui a de l'impact⁷. Nous constatons toutefois que des efforts doivent être déployés pour que ces stratégies soient mises en place dans tous les milieux scolaires du Québec.

Malgré l'aspect facilitant des technologies de communication, **le respect de l'âge recommandé pour l'utilisation des applications devrait être appliqué dans tous les milieux scolaires**, ce qui n'est actuellement pas le cas selon certains parents rejoints par notre sondage, dont une maman d'une élève de première secondaire qui rapportait la création par l'enseignant d'un groupe Facebook pour une activité scolaire, alors que plusieurs jeunes du groupe étaient encore âgés de 12 ans. Cet élément devrait être gardé en tête dans le cas de l'instauration d'une majorité numérique comme dans d'autres pays.

« Le jeune se sent obligé d'y adhérer pour « faire partie du groupe » et comme parent c'est difficile de refuser « parce que c'est pour l'école ». » - Mère d'une fille de 13 ans

Nous sommes toutefois d'avis que les technologies peuvent être mobilisées positivement dans les milieux scolaires puisqu'elles font partie du quotidien des jeunes.

2. Les plateformes numériques

Les plateformes numériques sont nombreuses et évoluent au fil du temps. Toutefois, force est de constater que les zones de vulnérabilité associées à leur usage sont similaires d'une plateforme à l'autre, malgré les mécanismes de sécurité en place. Le document de consultation brosse, selon nous, un portrait fidèle des principaux enjeux rencontrés sur ces différentes plateformes. Cependant, nous souhaitons partager un exemple supplémentaire par rapport au **design persuasif**⁸. Plus facilement identifiable dans les jeux vidéos, il est particulièrement présent dans l'une des applications favorites des jeunes, soit Snapchat, où les jeunes accumulent un score appelé *streaks* (ou Snapflammes) avec tous leurs contacts avec qui elles et ils échangent un message tous les jours.

Certains des jeunes rencontrés lors de groupes de discussion nous ont partagé **entretenir des streaks de plus de 300 jours avec certains contacts, allant même jusqu'à confier leur appareil à un e ami e durant des vacances sans réseau** afin de ne pas perdre leur score.⁹ Snapchat offre également la possibilité de payer pour restaurer un score perdu.

⁷ À Marie-Vincent, nous proposons différents outils et activités de prévention en lien avec l'utilisation du numérique, comme le jeu web [Zones sensibles](#) ou encore [l'approche de prévention par les pairs \(APP\) contre la cyberviolence sexuelle](#).

⁸ Le design persuasif est abordé en page 13 du document de consultation de la CSESJ.

⁹ Données internes de Marie-Vincent, recueillies lors des groupes de discussion réalisés entre 2017 et 2019 auprès d'adolescent·e·s de 14 à 17 ans dans le cadre du projet Non à la cyberviolence sexuelle financé par le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC).



À travers ces mêmes groupes de discussion, les jeunes nous ont aussi confié certains usages et **techniques courantes pour naviguer dans ces espaces à l'abri de la surveillance des adultes**, comme la création d'un second compte secret sur les réseaux sociaux ou de canaux alternatifs de communications. Elles et ils nous ont aussi partagé avec passion comment la création de contenu leur permettait de développer leurs talents artistiques liés à la photographie, au traitement des images, aux techniques de montage et à la création de chorégraphies notamment. Malgré ces aspects positifs, **les jeunes ont été nombreux à nous rapporter avoir été témoins ou victimes de cyberviolence sexuelle sous différentes formes.**

Notre collecte de données réalisée auprès de 900 jeunes¹⁰ révèle que **près d'un jeune sur quatre (23 %) ayant eu une relation amoureuse affirme avoir déjà partagé des images intimes à un e partenaire.** Parmi ces jeunes, **16 % rapportent que ces images intimes ont été re-partagées sans leur consentement, 36 % des filles ont également mentionné avoir été sollicitées pour envoyer des photos nues d'elles-mêmes et 36 % des filles ont dit avoir reçu des images de nudité ou à connotation sexuelle alors qu'elles ne le souhaitaient pas¹¹.**

Les résultats de ce sondage démontrent également un lien statistique plus fort entre l'utilisation des applications Snapchat et Instagram et le fait de se faire demander des photos nues ou à connotation sexuelle de soi.

Développer les habiletés de protection des jeunes

Toutes ces données sont particulièrement préoccupantes et nécessitent l'instauration et la promotion d'outils et d'initiatives préventives qui vont au-delà du partage d'informations sur les risques associés à l'usage des écrans et des réseaux sociaux. Protéger les jeunes sur les plateformes numériques doit faire l'objet d'efforts concertés. Les mesures de contrôle de contenus et de restriction des accès ainsi que le renforcement des paramètres de sécurité des plateformes sont un premier pas essentiel pour limiter les expériences négatives chez les jeunes. Toutefois, comme le numérique est en perpétuel changement et que tant les jeunes que les personnes mal intentionnées disposent de méthodes de contournement de ces mesures et paramètres, une approche réactive n'est pas suffisante. À Marie-Vincent, nous mettons de l'avant des projets qui ont pour principal objectif le développement et le renforcement d'habiletés de protection chez les jeunes.

Dans un contexte d'accessibilité accrue aux technologies, **le renforcement de la pensée critique est un des éléments clés dans la lutte à la cyberviolence sexuelle** chez nos jeunes pour deux raisons. D'abord, le fait qu'à l'adolescence nos jeunes se situent à une étape

¹⁰ voir note 6.

¹¹[Fondation Marie-Vincent \(2021\), Guide de formation, Prévenir la cyberviolence sexuelle auprès des jeunes avec une approche de prévention par les pairs \(APP\), Montréal, 102 pages.](#)



caractérisée par la recherche identitaire, la découverte de la sexualité, le besoin d'acceptation par les autres, la recherche de sensations fortes et l'impulsivité, soit des éléments qui les rendent **particulièrement vulnérables à la manipulation**. De plus, le fait que l'industrie du numérique dispose d'énormes moyens financiers permettant de multiplier les stratégies pour maintenir les personnes en ligne le plus longtemps possible, augmente les risques d'exposition et laisse une impression de « David contre Goliath » : les jeunes et leurs cerveaux encore en plein développement versus la puissante industrie du numérique. Ainsi, **une pensée critique plus forte chez les jeunes devient une sorte de première ligne de défense** qui leur permet de reconnaître les techniques de manipulation fréquemment utilisées en ligne dans les cas de cyberviolence ou encore les éléments de design persuasif dans leur application préférée.

Durant les ateliers de notre programme APP, les jeunes sont amenés à poser un regard critique sur les différentes plateformes utilisées (le système des mentions j'aime, les influenceur·euse·s, les stéréotypes présents, etc.), les risques rencontrés en ligne et l'influence des pairs, par exemple.

Protéger sans culpabiliser

Il paraît important de reconnaître que les sextos peuvent faire partie de la réalité des jeunes et de leur découverte de la sexualité, sans toutefois nier que ces pratiques comportent des risques pour les jeunes et que plus d'efforts de prévention sont requis. Nous observons actuellement certaines contradictions dans les discours ambiants quant à ces pratiques chez les jeunes. Si dans certains cas, une promotion des aspects positifs de la sexualité et des conseils et astuces sont mis de l'avant pour renforcer les habiletés de protection des jeunes, certaines campagnes et messages préventifs présentent plutôt un discours culpabilisant. **Dans le cas de la violence sexuelle (incluant la cyberviolence sexuelle), la culpabilité par rapport à la situation de victimisation est trop souvent présente chez les jeunes que nous soutenons à nos bureaux.** En suggérant que les victimes pourraient être accusées d'avoir produit de la pornographie juvénile, certains messages de prévention viennent malheureusement renforcer ce sentiment de culpabilité chez les elles.

À Marie-Vincent, nous développons plutôt des activités de prévention qui visent à **responsabiliser les jeunes quant à leurs échanges en ligne**. Nous sensibilisons notamment les jeunes quant à l'article du **code criminel sur la publication non consentuelle d'images intimes**¹² et à leurs droits et responsabilités dans le cadre de leurs relations intimes ou amoureuses. Cette stratégie préventive permet de solidifier l'importance du consentement et des relations égalitaires et respectueuses chez nos jeunes sans toutefois attribuer une

¹²[Article 162.1 \(1\) du code criminel : Publication, etc. non consentuelle d'une image intime](#)



portion de la responsabilité aux victimes. Cette stratégie est d'autant plus cohérente lorsque l'on considère [l'arrêt R.c. Sharpe](#) qui prévoit une exception quant aux articles sur la pornographie juvénile en ce qui concerne l'échange d'images intimes pour « usage personnel » chez les adolescent·e·s.

3. L'exposition au contenu en ligne

L'expertise de Marie-Vincent nous aura permis de nous prononcer plus aisément sur les deux premiers aspects du document de consultation. Nous sommes d'avis que les mêmes mécanismes de prévention peuvent être déployés pour outiller les jeunes face aux différents types de contenus néfastes auxquels elles et ils peuvent être exposé·e·s. En effet, **le développement et le renforcement des habiletés de protection des jeunes, dont la pensée critique, est un atout majeur pour diminuer l'impact des accès, volontaires ou non, aux contenus négatifs.** Ce que l'on souhaite, c'est que la ou le jeune qui accède à ce genre de contenu, que ce soit de la désinformation, des contenus haineux ou des contenus destinés aux adultes, ait les outils nécessaires pour traiter l'information et prendre du recul. **Il est également souhaité qu'elle ou il ait les habiletés de protection requises pour savoir mettre un terme à l'exposition et en parler à un adulte de confiance, que ce soit pour dénoncer en cas de victimisation, ou pour mieux comprendre et exprimer ce que lui ont fait vivre ces contenus.**

C. Conclusion

À travers ces quelques pages visant à résumer l'essentiel de plusieurs années de travail en prévention de la violence et de la cyberviolence sexuelle, nous espérons avoir enrichi votre réflexion globale sur l'impact des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. Par ailleurs, **il nous apparaît indispensable de nommer clairement l'importance d'une action gouvernementale intégrée.** Nous nous réjouissons de la mise sur pied de cette Commission ainsi que d'autres qui l'ont précédée¹³, dont découlent des appels à projet fort pertinents. Il serait primordial à nos yeux, pour avoir un véritable impact sur la durée, que les actions découlant de la Commission intègrent la **recension, la mise en commun et l'utilisation des outils existants, en valorisant le travail réalisé par les organismes communautaires.** Ces derniers fournissent un service essentiel, mais dépendent de financements à la pièce, non-récurrents ou nécessitant de créer sans cesse de nouveaux projets plutôt que de **consolider et d'améliorer en continu les projets existants qui fonctionnent.**

¹³ Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et Rebâtir la confiance.



L'équipe de Marie-Vincent reste à votre disposition pour poursuivre les discussions et vous présenter plus en détail ses programmes et ses outils, afin de contribuer, avec la Commission et toutes ses parties prenantes, à créer une communauté protégeante pour les jeunes du Québec.

D. Liste des recommandations

En résumé, Marie-Vincent recommande à la Commission :

1. Favoriser une éducation positive et nuancée qui reconnaît les besoins et la réalité des jeunes ainsi que leur développement psychosexuel

Bâtir une communauté protégeante pour nos jeunes passe par le renforcement des capacités des adultes - parents et professionnels - qui se sentent souvent démunis. Il est nécessaire de les sensibiliser aux approches qui permettent d'ouvrir le dialogue avec les jeunes, de prévenir sans culpabiliser, d'instaurer un rapport sain à la sexualité (notamment en ligne) et de valoriser la culture du consentement.

2. Renforcer les habiletés de protection des jeunes, notamment en développant leur pensée critique

Puisque les plateformes numériques se sont forgées une place de choix dans la vie des jeunes, utilisons-les intelligemment à des fins éducatives : en s'adaptant à leurs modes de communications, en leur proposant un format pour lesquels ils et elles démontrent déjà de l'intérêt et en s'assurant d'une utilisation informée au quotidien, avec leurs ami·e·s, leurs partenaires ou des inconnu·e·s, incluant des influenceur·e·s.

3. Créer une synergie des services et programmes déjà disponibles au Québec et leur offrir le financement nécessaire à la pérennisation de leur offre

Pour avoir un impact durable, il est indispensable d'utiliser les ressources existantes, notamment celles offertes par les organismes à but non lucratif, et d'offrir un financement à la mission plutôt que par projet.